

# Statement

Secretary of  
State for  
External Affairs



# Déclaration

Secrétaire  
d'État aux  
Affaires  
extérieures

90/25

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

## "AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT"

NOTES POUR UNE ALLOCUTION  
DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,  
LE TRÈS HONORABLE JOE CLARK,  
DEVANT LES CLUBS ROTARY DE DON VALLEY,  
FOREST HILL ET DON MILLS

INN ON THE PARK, TORONTO

Le 26 avril 1990

En période d'abondance, les pays -- comme les gens -- négligent souvent de faire des choix difficiles. En période d'austérité, par contre, il faut poser des choix pénibles et souvent douloureux. Vous n'êtes pas sans savoir que le gouvernement du Canada -- et la population canadienne -- traversent à l'heure actuelle l'une de ces périodes difficiles. Il nous faut réduire le déficit, comprimer les dépenses, et rendre nos programmes plus efficaces et efficients.

Les périodes d'austérité nous portent par ailleurs à réfléchir. Elles nous forcent tous à nous poser certaines questions fondamentales. Nos priorités sont-elles les bonnes? Les priorités du gouvernement en matière de dépenses correspondent-elles aux besoins et aux attentes de la population?

De nombreux Canadiens mettent en question l'aide publique au développement -- l'APD. A bon droit, ils sont troublés par le fait que nous continuons d'aider d'autres pays alors que le gouvernement est forcé de réduire les programmes destinés aux Canadiens. Ils se demandent s'il ne serait pas plus logique, en période d'austérité, de s'occuper d'abord des priorités des Canadiens avant de répondre aux besoins des autres peuples du monde.

Il s'agit là de préoccupations sérieuses formulées par des gens sérieux. Par ailleurs, il existe un noyau de Canadiens qui, dans leur opposition idéologique à l'aide à l'étranger, cherchent à exploiter ces préoccupations. L'une de ces organisations est la National Citizens Coalition, qui a financé une campagne d'opposition à l'aide étrangère. A leurs yeux, on a tort d'offrir de l'argent, des compétences et des conseils aux moins fortunés que nous. C'est un principe qu'ils appliquent aux Canadiens ainsi qu'aux peuples défavorisés partout dans le monde. Bien entendu, dans une démocratie, les groupes semblables ont le droit d'avoir des opinions de cette nature et de les faire connaître. Mais ils renseignent mal les Canadiens sur un élément important de la politique étrangère de leur pays, et je suis heureux d'avoir l'occasion aujourd'hui de présenter un point de vue différent.

Je tiens à rappeler deux faits élémentaires. En premier lieu, l'APD est le reflet de la nature des Canadiens. Elle est pour nous une manière d'exprimer notre sens de la justice, de la moralité -- nos valeurs personnelles et collectives. En second lieu, l'APD n'est pas de la charité. Elle constitue un judicieux investissement à long terme pour le Canada. En effet, elle est une garantie pour l'avenir, nous assurant des emplois et de l'argent en banque.

Au Pakistan, le Canada a contribué presque ½ milliard de dollars au cours de quatre décennies pour développer le secteur énergétique de ce pays. Nous avons joué un rôle clé dans l'aménagement du premier barrage hydroélectrique du Pakistan, de sa première centrale thermique et de sa première ligne de transmission à haute tension. Nos projets ont aidé le Pakistan à gérer avec efficacité et succès ses ressources énergétiques et ont favorisé les liens industriels du Canada avec le secteur énergétique de ce pays. De grands projets énergétiques semblables ont été menés en Inde, au Kenya, en Tanzanie, au Botswana et au Zimbabwe.

Au Kenya, le Canada a financé le Collège normal technique du Kenya, dont l'effectif, formé par des Canadiens, enseigne aux instituteurs comment donner des cours dans de nombreux domaines pratiques - allant de la menuiserie à la mécanique automobile en passant par la comptabilité - afin d'aider les Kényens à devenir autonomes et à bâtir leur société. Nous menons un projet semblable au Malawi, où le Collège de ressources naturelles offre des cours dans l'aménagement des ressources naturelles.

Dans les Caraïbes, nous avons modernisé 22 aéroports pour les 13 îles membres du Commonwealth en mettant à leur disposition l'infrastructure de sécurité et de protection matérielle indispensable à leurs importantes industries du tourisme et du commerce.

Une bonne partie de nos projets d'APD ne sont pas d'une aussi grande envergure et sont choisis par notre ambassadeur pour répondre à des besoins locaux particuliers. Il s'agit du programme du Fonds du Canada.

Au Bangladesh, le Fonds du Canada a permis d'appuyer un groupe de femmes pauvres qui désiraient mettre sur pied une entreprise de capitonnage. L'affaire a pris un grand essor et le travail coopératif est aujourd'hui connu partout dans le monde.

Dans la bande de Gaza, une petite subvention a été accordée au Fonds de protection de l'enfance et a servi à montrer aux viticulteurs locaux de nouvelles méthodes d'échalassage du raisin. Depuis, la production de raisin a triplé.

Et au Kenya, le Fonds du Canada a mis 8 450 \$ à la disposition de cultivateurs locaux pour leur permettre d'installer des clôtures électriques autour de leur communauté. Grâce à cette clôture, la production alimentaire a augmenté de 60 %. Le projet a si bien réussi que d'autres groupes de la région s'en sont servi comme modèle.

Bien souvent, le Canada a bénéficié directement de la recherche APD. Le Centre de recherches pour le développement international mène avec les Chinois des travaux de recherche coopératifs sur le colza canola. Bientôt, les agriculteurs canadiens cultiveront le colza canola en incorporant des gènes des espèces chinoises des graines de colza; ces graines résisteront aux maladies de racine qui causent des ravages et nuisent à la production canadienne.

Le financement par le CRDI d'un co-projet de recherche, auquel ont participé des experts ontariens et chinois, a permis d'étudier des moyens nouveaux de lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette qui, au Canada, détruit deux fois plus de bois qu'il n'en est récolté chaque année. Ce projet, à présent en bonne voie, suppose le recours à des guêpes d'élevage comme moyen de lutte. C'est l'un des moyens les plus prometteurs jamais conçus pour lutter contre ce type de chenille, et ce projet a pu être mis en oeuvre grâce à l'APD.

Ces projets et de nombreux autres semblables ont fait du Canada un contributeur respecté de l'aide publique au développement. L'année dernière, 0,43 % de notre PNB a été dépensé à cette fin, nous plaçant au deuxième rang parmi nos partenaires du groupe des sept, derrière la France. Mais nous ne sommes certainement pas dans le peloton de tête en ce qui concerne les autres pays du monde. Proportionnellement, la Norvège dépense plus du double de ce montant, alors que les Pays-Bas et le Danemark contribuent presque deux fois plus que le Canada. Parmi les 24 économies développées du monde occidental faisant partie de l'OCDE, nous nous situons à peu près au milieu.

En 1959, John Diefenbaker a parlé du programme d'aide canadien, qui en était à ses débuts et dont les premières activités ont eu lieu dans le cadre du Plan de Colombo, une initiative du Commonwealth pleine d'imagination destinée à aider les pays de l'Asie qui venaient d'accéder à l'indépendance. A l'époque, notre participation à ce programme avait ses détracteurs et ses tenants, à l'instar du programme d'APD d'aujourd'hui.

M. Diefenbaker avait alors déclaré : "Tout bon citoyen et toute nation qui se respectent doivent reconnaître leurs obligations envers la grande collectivité humaine...nous devons nous respecter et respecter nos familles et nos voisins; néanmoins, à titre de Canadiens et de citoyens du monde, nous devons aussi chercher à partager le fardeau des autres continents."

Cette attitude reflète bien la nature des Canadiens. Nous formons en effet un peuple généreux, un peuple prêt à partager, un peuple qui se refuse à ignorer le destin des autres. Dans notre pays, nous sommes d'avis que le gouvernement national a l'obligation morale d'aider les régions défavorisées. Nous croyons que les gouvernements ont l'obligation de s'occuper de ceux qui ne peuvent prendre soin d'eux-mêmes. Et nous nous refusons à limiter l'application de ce principe à nos frontières. La plupart des Canadiens estiment qu'il ne faut pas rester indifférent à la situation des victimes de la famine.

C'est pourquoi des milliers de Canadiens ont consacré temps et argent aux victimes de la sécheresse en Ethiopie. C'est pourquoi depuis des décennies, des jeunes Canadiens recueillent des fonds pour l'UNICEF à l'Halloween. C'est pourquoi des médecins canadiens se sont rendus à Mexico après le tremblement de terre qui a dévasté cette ville. C'est pourquoi des Canadiens ont envoyé des missionnaires en Chine, de la nourriture en Afrique, ainsi que des couvertures et du sang en Arménie.

C'est aussi pourquoi la majorité des Canadiens ne partagent pas l'avis de la National Citizens Coalition qui, par exemple, s'oppose à ce que l'on affecte l'argent des contribuables à l'installation, au Guatemala, de latrines qui ne nuisent pas à l'environnement. Ce projet ne coûte que 215 000 dollars aux Canadiens. Chaque année, cinq millions d'enfants meurent de maladies diarrhéiques partout dans le monde. Des Canadiens compatissants veulent aider à sauver ces vies. Et c'est ce que permet ce projet.

Bon an, mal an, pendant des décennies, la population canadienne a appuyé l'APD. C'est parce qu'elle sait que peu importe la situation qui règne au Canada, nous y vivrons toujours mieux que dans bien des régions du monde.

Mais pour ceux qui rejettent cette notion, et qui ne croient pas que la moralité a sa place dans la politique extérieure du Canada, il existe d'autres arguments en faveur de l'APD. Il s'agit d'arguments financiers réalistes qui montrent que l'APD sert le Canada autant que les pays auxquels elle prête main-forte.

Nous vivons à une époque où le changement est une constante sur la scène mondiale, où les vieux problèmes que nous croyions autrefois insolubles sont aujourd'hui résolus et où de nouveaux problèmes émergent, redéfinissant les notions de sécurité et nécessitant d'urgence des programmes d'action commune innovateurs.

Quelles sont les nouvelles menaces qui pèsent sur la société, la sécurité et la prospérité du Canada? La liste en est impressionnante :

- la détérioration de l'environnement, qui de plus en plus, à l'instar de la guerre nucléaire auparavant, menace l'existence humaine;
- le trafic de la drogue, qui met en péril la santé et le bien-être de toute une génération;
- l'horreur du terrorisme, dont la violence aveugle apporte souffrance et instabilité dans un si grand nombre de pays;
- la prolifération des conflits régionaux, qui sont aujourd'hui moins nombreux et intenses grâce à la coopération entre les superpuissances, mais qui affligent néanmoins le monde trop souvent, et
- la crise de la dette internationale, dont les répercussions ont menacé tout le système financier international.

Je mentionne ces problèmes pour vous expliquer deux choses. Premièrement, la coopération entre les pays est essentielle à la résolution de ces problèmes. Même s'il doit faire sa part, le Canada ne peut manifestement régler ces problèmes à lui seul. Deuxièmement, ces problèmes sont souvent la conséquence directe du sous-développement et de la pauvreté.

Prenons l'environnement, par exemple. À l'heure actuelle, la plus grande partie de la pollution qui contamine l'écosystème mondial provient des pays industrialisés. Mais cette situation va changer radicalement au fur et à mesure que les pays en développement s'industrialisent.

Ces derniers sont parfois aux prises avec un grave dilemme : développer et polluer -- ou ne pas développer du tout. Imaginez des pays comme la Chine, l'Inde ou le Brésil répétant les erreurs environnementales que nous avons commises. Ce serait un véritable cauchemar! Les efforts déployés par le Canada pour réduire sa propre pollution seraient pratiquement inutiles si les pays en développement adoptaient un programme de développement sans se soucier de l'environnement.

Prenons deux exemples précis : la désertification et la déforestation. Ces phénomènes font planer le spectre d'une planète dépourvue d'oxygène. Ils sont le résultat de la recherche désespérée de combustibles ou de terres arables, provoquée par la surpopulation et les pratiques agricoles primitives. Ce n'est pas en les condamnant que l'on résoudra ces problèmes. C'est en offrant des solutions pratiques.

Examinons un autre problème - le trafic international des stupéfiants. Nous savons que ces drogues sont cultivées dans les régions rurales les plus défavorisées des pays en développement. Nous savons également que la consommation des stupéfiants monte en flèche dans le tiers monde, surtout dans les pays les plus pauvres. Les pays fournisseurs ne parviendront pas à résoudre leurs problèmes de la drogue s'ils ne peuvent pas se livrer à d'autres activités économiques profitables. Ces autres activités ne se manifesteront que si ces pays réussissent à développer leur économie au point où un tel choix devient possible. C'est ce que nous entendons par le développement.

Voyez les conflits régionaux. Les guerres locales qui peuvent menacer la sécurité de tous sont souvent le résultat de troubles sociaux. Ces troubles sont aggravés - ou peut-être même causés - par les inégalités dans la distribution de la richesse et par la lutte pour une part toujours plus importante de l'assiette économique. Ces troubles sont souvent attribuables au sous-développement, qui rend l'assiette simplement trop petite ou qui perpétue une structure de pouvoirs économiques presque moyennageuse qui empêche la prospérité. Le communisme n'explique pas tout dans la guerre du Vietnam. L'exploitation et l'injustice économiques étaient aussi à l'origine de ce conflit. Le conflit en Amérique centrale, où les pertes matérielles et humaines sont énormes, est attribuable à des sociétés qui ont exploité leurs populations cruellement, des sociétés qui n'étaient pas développées.

Enfin, la crise de l'endettement international ne se résorbera que lorsque les pays endettés parviendront à se prendre en main économiquement et à générer leurs propres richesses pour leurs propres populations. L'allègement de la dette n'est que le début. Cette mesure n'aura des retombées à long terme que si elle offre aux pays le répit nécessaire pour mettre en oeuvre des politiques économiques raisonnables et pour s'engager fermement dans la voie du développement irréversible.

Ces problèmes menacent la sécurité et la prospérité des Canadiens. Certains sont nouveaux. D'autres sont d'anciens problèmes qui ont empiré. Notre génération a grandi en pensant que la vraie menace à la prospérité et à la sécurité venait de l'autre côté du Rideau de fer. Ce rideau n'est plus aujourd'hui qu'un tas de décombres, et nous voyons plus facilement maintenant qu'il y a d'autres menaces qui ne sont pas moins négligeables et, le plus souvent, qui sont plus difficiles à traiter.

L'objet de l'aide publique au développement - directe ou indirecte - est de contrer ces menaces qui se posent aux Canadiens. Il faudrait envisager cette aide de la même façon que nous avons toujours considéré les mesures de défense nationale. Les conséquences de l'échec seraient tout aussi graves.

J'ai parlé des menaces qui pèsent sur notre sécurité - de nouvelles menaces et de nouvelles définitions de la sécurité. Mais il y a aussi la question de la prospérité. Nous disons toujours que le Canada est un pays commerçant. Nous dépendons du commerce plus que tout autre pays développé, car ce commerce représente 30 % de notre produit national brut et 2,4 millions d'emplois directs. Notre prospérité dépend de l'expansion des marchés actuels et de la conquête de marchés nouveaux.

Bien sûr, une partie de notre avenir économique dépend uniquement du marché américain, des pays du Pacifique et du Marché unique européen de 1992. Il faut toutefois se tourner vers d'autres horizons. Il y a saturation du marché du monde développé. La demande n'est pas intarissable, et l'offre devient trop forte. Il faut de nouveaux marchés - nous devons trouver de nouveaux clients, de nouveaux échanges et de nouveaux débouchés pour nos produits.

C'est dans le monde en développement que nous pouvons trouver ces marchés. Examinons les faits. De 1970 à 1985, les pays en développement ont plus que doublé leur part des exportations mondiales de biens manufacturés. Ces pays sont à l'origine de 25 % de l'ensemble des échanges mondiaux. La production de ces pays croît à un rythme qui dépasse d'environ 1 1/2 fois celui des économies industrielles. D'ici l'an 2 000, les pays en développement abriteront environ 84 % de la population du monde. D'ici l'an 2 025, il y aura dans le tiers monde 400 villes dont la population dépassera 1 million d'habitants. En Inde seulement, d'ici l'an 2 005, il y aura 250 millions de nouveaux consommateurs dans la classe moyenne, un nombre plus grand que la population actuelle des États-Unis. Il s'agit d'un marché qui présente des possibilités inouïes.

C'est le cas également du marché de l'Amérique latine. En l'an 2 000, cette région comprendra 600 millions de consommateurs éventuels. Elle offrira d'énormes possibilités pour l'investissement et le commerce canadiens une fois que les problèmes de l'endettement et du développement auront été enrayerés.

Nos concurrents font déjà beaucoup d'affaires avec le monde en développement. De 30 à 40 % des exportations de l'Allemagne aboutissent dans les pays en développement - a peu près comme le Japon et les États-Unis, contre seulement 10 % dans le cas du Canada. Nous accusons un retard et il faut reprendre le terrain perdu.

Le Canada paye un prix direct lorsque les économies du tiers monde sont faibles - un prix qui se mesure en emplois et en marchés pour les Canadiens. Les pays pauvres ne peuvent pas acheter de produits canadiens. Entre 1981 et 1987 - six petites années - le Canada a perdu pour 24,2 milliards de dollars en exportations vers des pays qui achetaient de nous auparavant mais qui sont incapables de le faire maintenant à cause de l'endettement, ou de la sécheresse, ou de la faiblesse des prix des produits, ou de la montée des prix de l'énergie. Ces 24,2 milliards de dollars représentent 130 000 emplois au Canada. Si l'on ne vient pas à bout du problème de la dette internationale, 200 000 autres emplois seront perdus au cours des dix prochaines années.

Il s'agit donc d'emplois et de marchés qui sont perdus à cause de la pauvreté dans le monde en développement. Il s'agit également d'une question de potentiel de croissance. Car il n'y a aucun doute que les pays sous-développés se développent et peuvent devenir des marchés pour le Canada.

La région du Pacifique comprend un grand nombre de pays qui, auparavant, semblaient être des cas désespérés en ce qui concerne le développement. Aujourd'hui, ces pays sont devenus non seulement d'importants intervenants économiques - mais aussi d'importants commerçants prêts à faire affaire avec le Canada.

Examinons le cas de la Thaïlande. Autrefois sous-développée, pauvre et déchirée par la guerre en Indochine, cette société a mis trois décennies pour développer une économie dynamique et résiliente. Le Canada lui a accordé de l'aide dès le début des années 50. Notre programme d'aide et d'accueil des réfugiés est à l'origine d'une solide relation bilatérale qui a entraîné des échanges commerciaux intensifs. Il y a neuf ans seulement, notre commerce avec la Thaïlande s'élevait à 150 millions de dollars. L'année dernière, il avait atteint 765 millions de dollars. La Thaïlande est aujourd'hui le plus important partenaire commercial du Canada dans la région de l'ASEAN. Le résultat : des emplois pour les Canadiens et des bénéfices pour nos entreprises. Grâce à l'aide publique au développement, provenant autant du Canada que d'autres pays, la Thaïlande a pu sortir d'un état de développement inférieur et se bâtir un avenir brillant.

L'APD peut ouvrir la voie à la prospérité autant dans les pays bénéficiaires que dans l'industrie canadienne. De nombreux lauréats du Prix d'excellence à l'exportation canadienne ont signalé que leurs premières percées dans le tiers monde et leurs premiers succès outre-mer ont eu lieu grâce à des marchés reliés à l'aide. On estime qu'environ 10 % des ventes globales du Canada au monde en développement sont générées par l'APD.



J'aimerais vous en donner quatre exemples.

La société Argo Handling Systems Ltd, d'Edmonton, annonce que l'un de ses organismes affiliés - Argo Engineering - a pu conclure un accord de transfert de technologie avec une entreprise de Singapour par l'intermédiaire de l'ACDI, qui a fourni de l'aide pour expédier à Singapour des niveleurs de quai fournis par Argo. À la suite de cet accord, Argo a obtenu des contrats de Singapour pour fournir des produits finis et des composants. Selon le président de l'entreprise, Gary Loblick, "cette transaction d'exportation n'aurait pu avoir lieu sans l'appui de l'ACDI".

Keeprite Ltd., de Brantford (Ontario) a vendu l'an dernier pour plus de 2 millions de dollars de matériel de climatisation à la République dominicaine. Ce contrat a été possible grâce à l'aide fournie par l'ACDI pour une étude préliminaire.

Trois-cent-vingt-cinq emplois ont été créés - directement et indirectement - à la SR Telecom de Saint-Laurent (Québec) grâce à la vente à la Turquie de matériel pour l'assemblage de téléphone. Ce contrat, de 29 millions de dollars a été réalisé grâce à une étude de viabilité financée par l'ACDI.

Enfin, Ganong Brothers, du Nouveau-Brunswick, vient d'ouvrir une confiserie en Thaïlande. Cette co-entreprise du secteur privé a été possible grâce au programme de coopération industrielle de l'ACDI.

Ce n'est pas pour assurer l'expansion des exportations que nous offrons l'APD. Nous offrons cette aide pour encourager le développement. Or, développement veut dire commerce. Il veut dire commerce aujourd'hui pour les entreprises canadiennes qui fournissent des biens et services dans de nombreux secteurs. Il veut dire commerce demain, lorsque ces économies développeront la capacité de se prendre en main et d'acheter chez-nous. Il veut dire ouvrir des portes, nouer des liens, assurer la formation des décideurs de ces pays - activités que, dans le monde développé, nous appelons "expansion du marché".

J'ai parlé des marchés pour l'avenir. Les activités de l'ACDI sont également importantes pour les emplois dans l'immédiat :

- 65 cents de chaque dollar de l'ACDI sont dépensés au Canada pour acquérir des biens et services canadiens.
- 30 000 emplois sont créés au Canada et 6 000 entreprises canadiennes obtiennent des marchés de biens et services à cause de l'APD.
- toutes les régions, des Maritimes aux provinces de l'Ouest bénéficient des emplois et contrats provenant de l'APD.

- À elle seule, l'aide alimentaire fournie par l'ACDI correspond à la production de 5 000 fermes d'importance moyenne au Canada.

Bien sûr, il ne faut pas prétendre que l'APD équivaut à un programme de création d'emplois pour les Canadiens. Il y aurait des façons plus efficaces de s'y prendre si l'on voulait donner cette vocation à l'APD. Néanmoins, nous ne pouvons pas dire que cette aide accordée à l'étranger ne nous rapporte rien. Elle crée des emplois au Canada aujourd'hui même.

Je ne prétendrai pas non plus que l'APD ne présente aucun risque. Ni que nous ne nous sommes jamais trompés. Les risques sont élevés et il y a eu des échecs. Il s'agit de capitaux à risque engagés sur le plan mondial. Il y a des pertes - comme c'est le cas lorsqu'un forage pétrolier n'aboutit à rien. Où lorsque les chercheurs de grains hybrides se retrouvent dans un cul-de-sac génétique.

Il est vrai que l'ACDI a commis des erreurs. Mais nous avons tiré des leçons de ces erreurs. Par exemple, l'ACDI met maintenant l'accent sur le perfectionnement des ressources humaines dans sa stratégie d'aide. Les pays ne se développeront que si leurs habitants développent leurs connaissances. Et l'effet multiplicateur d'une telle aide est formidable, car ceux qui ont reçu une formation s'occupent de la formation des autres.

La lenteur, la frustration et le risque ne devraient pas nous faire renoncer à relever le défi honorable que représente l'aide publique au développement. Pas plus qu'ils n'ont fait reculer les Canadiens qui ont eu le courage d'investir dans la voie maritime du Saint-Laurent, ou dans le réseau ferroviaire national ou dans le système de télécommunications par satellite du Canada. Pas plus qu'ils n'ont découragé les chercheurs et les scientifiques qui ont continué à croire en une technologie mise au point dans les années 1920 et qui en ont fait le projet Syncrude que nous connaissons aujourd'hui. Pas plus que les pionniers qui ont exploré et colonisé ce pays et qui ont dû consacrer du temps et de l'argent avant de récolter les fruits. Ces gens savaient que la patience et la persévérance étaient nécessaires. La situation est la même dans le cas de l'APD.

J'estime qu'une stratégie globale et active d'aide publique au développement est autant inséparable de la politique étrangère du Canada qu'elle est inséparable de la compassion qui fait partie de la nature des Canadiens. Bien entendu, l'APD a dû faire l'objet elle aussi de compressions budgétaires au cours des deux dernières années dans le cadre de la stratégie de réduction du déficit du gouvernement. Mais je me suis toujours débattu pour que ces réductions restent à un niveau qui ne nuiera pas aux intérêts du Canada sur les plans de l'économie et de la sécurité.

L'idée derrière l'aide publique au développement est claire et simple. La compassion en est l'origine. En tant que Canadiens, nous ressentons beaucoup de joie à contribuer à immuniser 10 millions d'enfants chaque année partout dans le monde. En tant que Canadiens, nous éprouvons beaucoup de satisfaction lorsque nous apprenons de Nelson Mandela que notre appui concret est vraiment important dans la recherche de la démocratie en Afrique du Sud. En tant que Canadiens, nous sommes heureux de pouvoir mettre des boîtes de scrutin à la disposition de la Namibie et de dépêcher des agents de police et des observateurs dans ce pays, dont l'indépendance historique il y a quelques semaines a apporté la démocratie et le marché libre à la dernière colonie d'Afrique.

Mais l'idée de l'aide publique au développement découle également du bon sens. Nous voulons que ces pays achètent nos biens. Nous voulons qu'ils respectent nos préoccupations. Nous voulons qu'ils se développent d'une façon qui préservera l'environnement global. Nous voulons qu'ils vivent en paix avec les autres et avec nous. Voilà la raison d'être de l'aide publique au développement.